

Groupe de travail sur la ré(conciliation) de l'Association canadienne pour les études supérieures

Rapport pour l'année 2022

CAGS ACES **60**  1962-2022

Un rapport complémentaire à la version originale, rédigé et dessiné en anglais.

L'Association canadienne pour les études supérieures

Groupe de travail national sur la Commission de vérité et réconciliation appels à l'action et enseignement supérieur autochtone au Canada

Rapport du Groupe de travail sur la (ré)conciliation pour l'année 2022

Coprésidentes du Groupe de travail

Jo-ann Archibald Q'um Q'um Xiim, professeure émérite, Université de Colombie-Britannique

Mavis Reimer, doyenne des études supérieures et professeure d'anglais, Université de Winnipeg

Membres du Groupe de travail

Kirk Anderson, professeur, administration éducationnelle, Université Memorial

Adam Gaudry, vice-doyen et professeur agrégé, faculté des études autochtones, Université de l'Alberta

Riley Kucheran, candidat au doctorat et professeur adjoint de mode, Creative School, Université métropolitaine de Toronto

Jacqueline Ottmann, anciennement vice-rectrice du Bureau de participation des Autochtones et professeure, Université de la Saskatchewan; actuellement présidente, Université des Premières Nations

Manon Tremblay, directrice principale, Directions autochtones, Université Concordia

Ian Wereley, directeur exécutif, Association canadienne pour les études supérieures

Charmaine Williams, anciennement vice-doyenne des étudiant·e·s et professeure, École des Études Supérieures, Université de Toronto

Jeremy Botelho, assistant de recherche, Université du Manitoba

Charlie Peters, associée de recherche, Centre for Research in Young People's Texts and Cultures, Université de Winnipeg.

Table des matières

Section 1. Introduction.....	1
Section 2. Les recherches et les politiques historiques qui ont façonné l'enseignement supérieur autochtone	2
Section 3. Les recherches de l'ACES sur la réconciliation (2019-2020)	4
Section 4. Les concepts d'autochtonisation, de décolonisation et de (ré)conciliation	7
Section 5. Principes.....	10
Section 6. Appels à l'action du Groupe de travail sur la (ré)conciliation	11
Thème I	14
Appel à l'action 1.....	18
Appel à l'action 2.....	20
Appel à l'action 3.....	23
Thème II	24
Appel à l'action 4.....	25
Appel à l'action 5.....	27
Thème III	32
Appel à l'action 6.....	33
Appel à l'action 7.....	36
Appel à l'action 8.....	39
Récapitulatif des appels à l'action du Groupe de travail sur la (ré)conciliation	40
Références	46
Notes de clôture	48
Remerciements	48

Section 1. Introduction

L'enseignement supérieur prépare bon nombre des dirigeant·e·s de notre société, et il devrait jouer un rôle essentiel dans le processus de vérité et de réconciliation préconisé par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR, 2015). L'établissement et le maintien de relations mutuellement respectueuses entre les Autochtonesⁱ et les non-Autochtones du Canada constituent l'un des objectifs de réconciliation de la CVR. L'Association canadienne pour les études supérieures (ACES), qui représente 90 % des écoles supérieures du pays, peut contribuer aux objectifs de vérité et de réconciliation de la CVR et à ses appels à l'action, en particulier ceux qui portent sur l'histoire et l'incidence des pensionnats, les modes de connaissance autochtones et la compréhension interculturelle, par l'entremise des programmes d'enseignement supérieur et des services aux étudiant·e·s. Un engagement récemment pris par l'ACES consiste à « encourager la venue des étudiantes et étudiants issus des communautés autochtones canadiennes aux cycles supérieurs » (Appel à l'action pour contrer le racisme dans les universités et par la formation aux cycles supérieurs de l'ACES).ⁱⁱ Afin de mettre en œuvre les appels à l'action de la CVR et l'engagement pris par l'ACES envers l'enseignement supérieur autochtone, le Groupe de travail de l'ACES sur les appels à l'action de la CVR et l'enseignement supérieur au Canada a été mis sur pied. L'expression « enseignement supérieur autochtone » est utilisée dans le présent rapport pour désigner les processus visant à accroître les connaissances et la compréhension des étudiant·e·s des cycles supérieurs en ce qui concerne les appels à l'action de la CVR, et à répondre aux besoins des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs.

Avant la création du Groupe de travail, les coprésidentes ont réalisé un projet de recherche préliminaire avec l'aide de Mme Melanie Braith, stagiaire chez MITACS, qui a examiné le sens du concept de réconciliation tel qu'il est perçu dans les établissements d'enseignement supérieur canadiens, et la façon dont les appels à l'action de la CVR sont traités dans ces établissements. Ce projet de recherche comportait une analyse environnementale des sites Web des écoles d'études supérieures, une analyse documentaire, des entrevues et un groupe de discussion avec des administrateur·rice·s d'écoles d'études supérieures, des professeur·e·s et des employé·e·s des services aux étudiant·e·s autochtones, ainsi que d'autres personnes concernées par l'enseignement supérieur autochtone (Rapport de recherche, 2020).ⁱⁱⁱ Ce projet a constitué la première étape de l'acquisition de renseignements sur la portée de l'enseignement supérieur autochtone dans les écoles supérieures canadiennes. En mai 2021, une fois le projet de recherche préliminaire terminé, ce groupe de travail a été mis sur pied. Les membres ont été sélectionné·e·s en fonction de leur expertise, de leur expérience et de leur situation géographique.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, au début de notre mandat, notre Groupe de travail était désigné sous le nom de « Groupe de travail de l'ACES sur les appels à l'action de la CVR et l'enseignement supérieur au Canada ». Au cours de notre mandat, nous avons changé de nom pour devenir le « Groupe de travail sur la (ré)conciliation de l'ACES ». Nous avons choisi ce nom abrégé pour rendre hommage à la visée des appels à l'action de la CVR en matière de vérité et de réconciliation. En outre, l'usage des parenthèses autour des deux premières lettres du mot « réconciliation » invite le lectorat à prendre un instant pour réfléchir à la complexité de ce concept. En réfléchissant aux concepts de réconciliation et de conciliation dans le cadre de la

conservation d'œuvres d'art, M. David Garneau nous fait remarquer que l'usage du terme « réconciliation » suggère qu'il fut un temps où il existait une relation harmonieuse entre les peuples autochtones et les peuples colonisateurs, tandis que le terme « conciliation » renvoie à « un processus continu, la recherche plutôt que le rétablissement d'un accord imaginé » (2016, p. 31). En changeant le nom de notre Groupe de travail, nous appelons les administrateur·rice·s et les éducateur·rice·s de l'enseignement supérieur du Canada à transformer les espaces d'enseignement supérieur autochtone et à en créer de nouveaux.

Section 2. Les recherches et les politiques historiques qui ont façonné l'enseignement supérieur autochtone

Les recherches et les énoncés de politique nationaux, comme la politique de la maîtrise indienne de l'éducation indienne (Fraternité des Indiens du Canada, 1972), la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) (CRPA, 1996) et la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR) (CVR, 2015), ont influencé l'enseignement supérieur autochtone de multiples façons.

Avant le rapport final de 2015 de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, certaines disciplines, comme l'éducation, le droit, le travail social et les études autochtones, avaient depuis de nombreuses années, voire des décennies, mis en place des programmes et des services aux étudiant·e·s pour les peuples autochtones, offert des cours autochtones à tou·te·s les étudiant·e·s et collaboré avec les communautés autochtones à ces fins (CRPA, 1996). Bon nombre de ces efforts reflètent l'énoncé de politique nationale de 1972 intitulé « La maîtrise indienne de l'éducation indienne » (MIÉI, Fraternité des Indiens du Canada, 1972). La politique de la MIÉI a été élaborée par des groupes autochtones de tout le Canada en réponse à la nouvelle tentative du gouvernement fédéral d'abolir les traités et autres droits autochtones existants. L'énoncé de cette politique mettait l'accent sur la maîtrise autochtone locale et la responsabilité parentale en matière d'éducation, ainsi que sur l'intégration irrévocable de la culture, de la langue et de l'histoire autochtones dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux (CRPA, 1996). Les programmes de formation des enseignant·e·s autochtones établis dans les années 1970 ont figuré parmi les premiers programmes d'enseignement supérieur à mettre en œuvre les principes de la MIÉI (Kirkness, 2013).

En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones a examiné la situation de l'éducation des Autochtones dans le cadre de recherches et de nombreuses consultations avec des Autochtones de tout le Canada. La CRPA a utilisé les données des recensements des années 1981 et 1991 pour comparer le plus haut niveau d'éducation des Autochtones et des non-Autochtones. Dans la population autochtone, 2 % des personnes étaient titulaires d'un diplôme universitaire en 1981, et 2,6 % des personnes l'étaient en 1991; dans la population non autochtone, 8,1 % des personnes étaient titulaires d'un diplôme universitaire en 1981, et 11,6 % l'étaient en 1991 (CRPA, p. 440). Un certain nombre de recommandations de la CRPA s'adressaient aux établissements d'enseignement supérieur classiques. Parmi ces recommandations figuraient l'inclusion de contenus et de perspectives autochtones dans toutes les disciplines, le recrutement

actif d'étudiant·e·s et de professeur·e·s autochtones, la création d'un environnement accueillant pour les étudiant·e·s autochtones, et la prestation d'une formation à la sensibilisation culturelle pour le corps professoral et le personnel (CRPA, 1996, p. 515-516). Dans les discussions et recommandations pédagogiques de la CRPA, aucune distinction n'a été faite entre les étudiant·e·s de premier cycle et les étudiant·e·s des cycles supérieurs.

À la suite de la Commission (qui a été menée de 1997 à 2017), Mme Joann Archibald Q'um Q'um Xiim et Mme Jan Hare (2021) ont examiné les progrès des systèmes d'éducation au Canada à la lumière des recommandations de la CRPA. Parmi leurs constats : une hausse des programmes et des cours autochtones dans de nombreuses disciplines; un accroissement du nombre de centres et de services de soutien consacrés aux étudiant·e·s autochtones, une augmentation progressive du nombre d'étudiant·e·s, de professeur·e·s et d'employé·e·s autochtones, une multiplication des partenariats avec les communautés et les organisations autochtones, et un plus grand nombre de plans stratégiques universitaires qui font de l'engagement autochtone une priorité (Archibald et Hare, 2021; Universités Canada, 2015). Certaines associations nationales de professionnel·le·s de l'enseignement supérieur ont également élaboré sur des approches stratégiques ou des politiques nationales pour mettre en œuvre des initiatives de ce type, notamment l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE) par l'entremise de son Accord sur l'éducation autochtone (2010) et Universités Canada par l'entremise de ses 13 Principes en matière d'éducation des Autochtones (2015). Mme Archibald et Mme Hare (2021) ont noté que les améliorations apportées à l'enseignement autochtone n'étaient pas uniformément réparties à l'échelle du Canada et de ses provinces, et qu'elles n'avaient pas été mises en œuvre à tous les niveaux d'éducation, ce qui indiquait que les progrès en matière d'autochtonisation demeuraient lents.

Depuis la publication du rapport de la CVR en 2015, cependant, les universités canadiennes reprennent de plus en plus les appels à l'action de la CVR, souvent sous les libellés « autochtoniser le milieu universitaire » ou « autochtonisation » (MacDonald, 2016; Universités Canada, 2015). Certain·e·s chercheur·e·s ont constaté l'adoption d'approches positives, comme l'élaboration de cours et de programmes autochtones, la création de services aux étudiant·e·s et de lieux de rassemblement culturellement pertinents, et le recrutement d'un plus grand nombre d'employé·e·s et de professeur·e·s autochtones. D'un autre côté, les obstacles tels que le racisme, le manque de financement et les structures coloniales qui marginalisent les modes de connaissance autochtones prévalent (Gaudry et Lorenz, 2018; Johnson, 2016; Pidgeon, 2016; Waterman, Lowe et Shotton, 2018). Une analyse des possibilités et des dangers associés au discours de réconciliation faisant suite à la CVR dans les universités canadiennes se fait jour (Mzinegiizhigo-Kwe Bédard, 2018). Ces travaux traitent des questions et des enjeux associés à l'autochtonisation et à la réconciliation dans le milieu universitaire en général, mais ils ne les examinent pas dans le contexte particulier de l'enseignement supérieur autochtone.

[Section 3. Les recherches de l'ACES sur la réconciliation \(2019-2020\)](#)

Le rapport « *Reconciliation in Canadian Indigenous Graduate Education: Report for the Canadian Association for Graduate Studies* » élaboré par Mme Melanie Braith, Mme Mavis

Reimer et Mme Jo-ann Archibald Q’um Q’um Xiiem (rapport de recherche, 2020) traite des appels à l’action de la CVR dans le contexte spécifique de l’enseignement supérieur au Canada. L’objectif général de ce projet de recherche consistait à déterminer si les établissements d’enseignement supérieur du Canada abordaient le concept de réconciliation de la CVR et les appels à l’action portant sur l’enseignement supérieur, et la façon dont ils le faisaient.

La CVR définit le concept de réconciliation comme « processus continu visant à établir et à maintenir des relations respectueuses. Un élément essentiel de ce processus consiste à réparer le lien de confiance en présentant des excuses, en accordant des réparations individuelles et collectives, et en concrétisant des actions qui témoignent de véritables changements sociétaux. » (2015, p. 11).

Bien que la CVR ne mentionne pas précisément les établissements d’enseignement supérieur dans ses Appels à l’action, ils sont concernés par les déclarations suivantes, lesquelles figurent dans le rapport final de la CVR :

- « Éduquer la population canadienne aux fins de la réconciliation ne revient pas seulement aux écoles et aux établissements d’enseignement postsecondaire, mais également à des forums de discussion et aux institutions publiques consacrées à l’histoire, telles que les musées et les archives. L’éducation doit remédier aux lacunes en matière de connaissances historiques qui perpétuent l’ignorance et le racisme. » (2015, p. 117)
- « Pour faire avancer le processus de réconciliation dans les années à venir, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les universités et les organismes de financement devront également investir dans la recherche sur la réconciliation et la soutenir. [...] La Commission a examiné un large éventail de projets de recherche aux quatre coins du pays consacrés au sens, aux concepts et aux pratiques de la réconciliation. Toutefois, il reste encore beaucoup à apprendre sur les circonstances et les conditions dans lesquelles les processus de réconciliation se soldent par un échec ou un succès. » (2015, p. 125)

En outre, les appels à l’action suivants de la CVR s’appliquent aux établissements d’enseignement supérieur :

- l’élaboration de programmes d’études sur l’histoire et les séquelles des pensionnats, les traités, les contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones au Canada, et la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) (appels à l’action n^{os} 24, 28, 62, 63);
- la mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires en ce qui a trait aux programmes d’enseignement liés aux pensionnats et à l’histoire des Autochtones; (appel à l’action n^o 63);
- le renforcement de la compréhension interculturelle, de l’empathie, du respect mutuel et des connaissances des étudiant·e·s en matière de règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme (appels à l’action n^{os} 24, 28, 63);

- la création de programmes et de diplômes en langues autochtones (appel à l'action n° 16); et
- l'établissement d'un programme de recherche visant à mieux faire comprendre les facteurs associés à la réconciliation (appel à l'action n° 65).

Les trois principales questions de recherche qui ont orienté l'étude préliminaire étaient les suivantes : 1) Quel est le sens du concept de réconciliation? 2) Sous quelle forme le concept de réconciliation se manifeste-t-il dans les programmes et services d'enseignement supérieur, et comment les appels à l'action de la CVR sont-ils traités? 3) Quels sont les principaux succès et défis associés à la mise en œuvre des appels à l'action de la CVR, et quels sont les besoins et les lacunes qui en ressortent?

Ce projet de recherche a permis de recenser un large éventail de pratiques, de politiques et de programmes consacrés à la réconciliation au sein de l'enseignement supérieur autochtone au Canada. Ces découvertes ont laissé entendre que le travail de réconciliation entrepris au sein des universités s'est le plus souvent concentré sur l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s, d'enseignant·e·s et d'employé·e·s autochtones, et qu'il s'est accompagné de changements systémiques d'ampleur variable au niveau de la structure des universités pour faciliter leur réussite. L'attention accordée à l'enseignement *supérieur* autochtone, en revanche, s'est révélée très sommaire. Il existe bel et bien des programmes, des cours et des possibilités de financement pour les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs, mais l'analyse de l'environnement des sites Web des universités a souvent révélé que les renseignements sur les programmes, le financement et les services propres à l'enseignement supérieur autochtone et aux étudiant·e·s autochtones étaient enfouis dans les sites Web et difficiles à trouver.

Les personnes ayant participé aux entrevues ont confirmé que les établissements avaient prêté une attention plus importante à l'enseignement et aux services destinés aux étudiant·e·s autochtones de premier cycle, mais elles ont également indiqué que les établissements d'enseignement supérieur devraient déployer davantage d'efforts pour s'enquérir des besoins des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs. Les établissements devraient également remettre en question les approches institutionnelles en matière d'accès, d'admission, de financement et de soutien offerts aux étudiant·e·s qui créent des obstacles pour ces dernier·ère·s; et préconiser des approches adaptées aux Autochtones pour faciliter la réussite des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs (rapport, 2020). Par ailleurs, les questions émergentes ayant trait à l'identité autochtone, à la validation du savoir autochtone et à l'engagement envers la réconciliation au sein de l'enseignement supérieur doivent encore être abordées.

Les entrevues et les discussions de groupe ont également permis de recueillir des réflexions intéressantes sur le sens du concept de réconciliation. Les personnes participantes ont formulé les observations suivantes : 1) La réconciliation est un processus continu fondé sur l'action; 2) Il est essentiel d'établir et de maintenir des relations avec les communautés autochtones, et de veiller à leur inclusion et à leur collaboration; 3) Il est crucial de sensibiliser les membres du campus non autochtones sur le colonialisme et ses conséquences sur les peuples autochtones et la société

canadienne; et (4) Il est nécessaire d'aborder les séquelles de la colonisation que l'on retrouve dans le milieu universitaire et que celui-ci renforce, et de reconnaître l'imposition des connaissances euro-occidentales aux étudiant·e·s autochtones.

Section 4. Les concepts d'autochtonisation, de décolonisation et de (ré)conciliation

Les concepts d'autochtonisation, de décolonisation et de (ré)conciliation sont semblables à des rivières; ils possèdent des caractéristiques qui leur sont propres et s'ancrent chacun à leur façon dans leur environnement. Chacun de ces concepts a orienté les discussions et les appels à l'action du Groupe de travail sur la (ré)conciliation. Ces trois rivières se jettent toutes dans le grand fleuve de l'enseignement supérieur autochtone où leurs caractéristiques respectives peuvent changer. Ainsi, ces concepts et la relation qu'ils entretiennent les uns avec les autres doivent être envisagés dans le contexte plus large de l'enseignement supérieur autochtone.

Autochtonisation

À la suite de leurs recherches sur l'enseignement supérieur, M. Adam Gaudry et Mme Danielle Lorenz (2018) ont élaboré un cadre d'autochtonisation dans lequel « [...] l'autochtonisation est un spectre composé de trois parties. À l'extrémité de ce spectre, on trouve l'inclusion des Autochtones, au centre l'autochtonisation de réconciliation, et à l'autre extrémité, l'autochtonisation décoloniale. » (p. 218). Leur cadre relie étroitement l'autochtonisation à la réconciliation et à la décolonisation.

Pour résumer, l'inclusion des autochtones correspond à une tentative d'attirer un plus grand nombre d'étudiant·e·s, d'employé·e·s et de professeur·e·s autochtones dans le milieu universitaire sans apporter de changement systémique important à la culture et aux politiques universitaires. On attend des peuples autochtones qu'ils s'adaptent à l'université, ce qui revient à poursuivre une approche assimilationniste. Le savoir autochtone demeure également en marge des pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

L'autochtonisation de réconciliation consiste à réunir les modes de connaissance autochtones et non autochtones dans le milieu universitaire et à se demander s'il est possible de réconcilier ces connaissances, et comment y parvenir. Dans la conceptualisation de l'autochtonisation de réconciliation de M. Gaudry et de Mme Lorenz, certains changements sont apportés à l'administration, aux programmes d'études et à la recherche afin d'établir des conseils consultatifs ou de réconciliation autochtones, d'exiger de tou·te·s les étudiant·e·s qu'ils·elles suivent des cours autochtones et de faire de l'engagement autochtone une priorité stratégique de l'université. À la suite de la CVR, les universités ont changé la rhétorique de leur discours sur la réconciliation, observent M. Gaudry et Mme Lorenz, mais bien souvent, il n'est fait mention d'aucune action ou pratique de réconciliation.

L'autochtonisation de décolonisation consiste à changer les structures et les processus de production de connaissances coloniaux au sein du milieu universitaire pour aborder les

connaissances autochtones en partenariat avec les communautés autochtones selon des approches authentiques et décolonisées.

Décolonisation

La décolonisation est un changement structurel. Elle vise à transformer le mode de fonctionnement des universités afin qu'elles puissent proposer différents types d'enseignement, d'apprentissage et de recherche. En changeant les structures de pouvoir des universités, c'est-à-dire la manière dont les décisions sont prises et même la manière dont les universités se gouvernent, celles-ci pourraient améliorer le contenu de l'enseignement et de la recherche universitaires, et même changer jusqu'à leur identité. Pour mettre en œuvre ce changement structurel, il convient de commencer par reconnaître et remettre en question les histoires, canons, idéologies, méthodologies et politiques coloniales qui influencent le fonctionnement des universités contemporaines. La décolonisation exige de passer de la critique à la prise de mesures transformatrices cruciales.

Ce changement de décolonisation transformateur fait l'objet de nombreuses visions qui peuvent varier selon les régions, les nations et les communautés. Dans le cadre de la décolonisation, les programmes d'études supérieures pourraient fonctionner comme un exutoire de la résurgence culturelle et politique autochtone. Il pourrait s'exprimer sous la forme de projets communautaires dans lesquels les communautés elles-mêmes dirigent la recherche, ou qui consisterait à inclure des Aîné·e·s et des Gardien·ne·s du savoir dans les comités de thèse et comme examinateur·rice·s expert·e·s pour reconnaître la centralité des formes autochtones de transmission du savoir. Il serait également possible d'établir des relations fondées sur des traités, dans lesquelles les établissements reconnaissent le rôle des communautés autochtones dans la gouvernance institutionnelle et la prise de décisions. La décolonisation pourrait également prendre la forme d'ententes de partenariat officielles entre des établissements d'enseignement supérieur dirigés par des Autochtones et accrédités par la province, qui leur permettraient de collaborer, sans chercher à interférer avec leur mission principale respective. Elle pourrait également se traduire par une augmentation de l'autonomie et de l'autodétermination des unités gérées par des Autochtones sur les campus, notamment en faisant une place à des études supérieures fondées sur des normes éducatives autochtones et régies par des processus autochtones distincts.

La clé de la décolonisation réside dans l'autodétermination, en particulier dans le fait que les peuples autochtones réclament la capacité de déterminer l'orientation future de leurs communautés. Ce principe doit également se refléter sur les campus. Il est donc crucial que les programmes axés sur les Autochtones soient en mesure de déterminer leur propre avenir et disposent des ressources nécessaires pour le faire.

(Ré)conciliation

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le projet de recherche préliminaire de l'ACES a permis de constater que le concept de (ré)conciliation est compris et traité de manière variée au sein des universités, mais que relativement peu d'attention a été accordée à la manière dont il se

traduit dans les études supérieures. Cependant, au cours des entrevues et des discussions de groupe, les participant·e·s au projet de recherche ont profité de l'occasion pour discuter, réfléchir, remettre en question et formuler des idées sur le sens des appels à l'action de la CVR et les mesures qui pourraient être entreprises pour y donner suite (rapport de recherche, 2020). Le fait d'instaurer et de maintenir des possibilités de dialogue entre les étudiant·e·s, le corps professoral et le personnel des établissements d'enseignement supérieur constitue une étape importante.

Le Groupe de travail sur la (ré)conciliation estime que les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs doivent occuper une place centrale dans ces délibérations; que le dialogue doit tenir compte des questions et des possibilités de (ré)conciliation passées, actuelles et futures; que les personnes qui participent à ces discussions devraient réfléchir à la situation de leur propre établissement avant de se pencher sur celle des autres; et que les mesures entreprises doivent d'abord s'appuyer par un dialogue continu, puis l'orienter. Les questions suivantes pourraient faire partie de ces délibérations : Qu'est-ce que la (ré)conciliation, et quelle est sa raison d'être? De quel point de vue se place-t-on? À qui profite-t-elle?

Section 5. Principes

Au cours des discussions du Groupe de travail sur la (ré)conciliation, les membres ont défini des principes qui ont guidé l'élaboration des appels à l'action du présent rapport. Ces principes sont proposés dans l'optique de partager les idées et les engagements fondamentaux qui ont contribué à façonner nos travaux :

- L'enseignement supérieur autochtone joue un rôle important dans la direction de recherches efficaces et dans le renforcement des capacités de leadership des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs et des étudiant·e·s des cycles supérieurs contribuant à la recherche autochtone.
- Les droits des Autochtones, les droits issus de traités et l'autodétermination sont essentiels à un enseignement supérieur autochtone éthique et constructif.
- Les concepts d'autochtonisation, de décolonisation et de (ré)conciliation sont complexes, interdépendants et dynamiques par nature; toutes les personnes qui participent à l'enseignement supérieur ont la responsabilité de chercher à apprendre et à comprendre ces concepts. La lutte pour y parvenir enrichit l'enseignement supérieur pour tou·te·s.
- L'enseignement supérieur autochtone doit être attentif à toute forme de racisme et d'oppression coloniale et pourrait jouer un rôle de premier plan dans la résolution des problèmes de racisme et d'oppression coloniale qui se posent.

- L'enseignement supérieur autochtone est un processus de transformation qui exige la mise en œuvre de changements systémiques, de ressources adéquates, ainsi que d'un engagement et de mesures durables.

Section 6. Appels à l'action du Groupe de travail sur la (ré)conciliation

Les appels à l'action sont regroupés en trois thèmes principaux, mais l'ordre dans lequel ils apparaissent n'a pas pour but de suggérer une quelconque priorité selon laquelle chaque établissement ou association devrait entreprendre le travail de décolonisation et d'autochtonisation de l'enseignement supérieur. Ces thèmes sont les suivants : 1) créer les conditions propices à la réussite des étudiant·e·s autochtones dans les programmes d'enseignement supérieur; 2) se concentrer sur les politiques et les programmes; et 3) soutenir l'enseignement supérieur autochtone à long terme.

Les appels à l'action s'adressent, d'une part, aux établissements et aux facultés d'enseignement supérieur des universités canadiennes et, d'autre part, à l'Association canadienne pour les études supérieures (ACES), qui a commandité les présents travaux. Bon nombre des appels adressés à l'ACES sont également pertinents pour les associations régionales pour l'enseignement supérieur, comme la Western Canadian Deans of Graduate Studies ([WCDGS](#)), le Conseil ontarien des études supérieures ([COES](#)), l'Atlantic Canadian Deans of Graduate Studies, et l'Association des doyens des études supérieures au Québec ([ADÉSAQ](#)), et nous invitons également ces associations à montrer l'exemple en entreprenant le travail interinstitutionnel nécessaire à la mise en œuvre de ces appels.

À la suite de certains des appels à l'action figurent des exemples qui nous ont été fournis et qui présentent des initiatives prometteuses allant dans le sens des appels et actuellement déployées dans les universités canadiennes. Ces exemples ne font pas référence à l'ensemble du travail entrepris, mais visent plutôt à encourager les lecteur·rice·s à croire que les changements que nous préconisons peuvent être apportés, et à les inciter à trouver des façons d'entreprendre ce travail ou de mettre en place de futurs partenariats et collaborations. Nous avons qualifié ces exemples de modèles afin de rendre hommage aux actions des personnes de cœur et d'esprit qui ont créé et peaufiné ces initiatives. Pour la plupart des modèles, le nom des contributeur·rice·s et un lien Internet associé sont inclus pour inviter le lectorat à rechercher des renseignements complémentaires. Certains des modèles sont des descriptions, et d'autres sont rédigés sous forme d'histoires personnelles.

Enfin, l'appel à l'action qui pourrait résumer tous les appels énumérés ici est le suivant : Commencez. Commencez, tout simplement.

Thème I. Créer les conditions propices à la réussite des étudiant·e·s autochtones dans les programmes d'enseignement supérieur

Les appels à l'action figurant dans cette section thématique se concentrent sur les facteurs à prendre en compte pour faciliter la réussite des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs et sur les moyens d'en éliminer les principaux obstacles, notamment l'accès à l'enseignement supérieur, l'obtention d'un financement approprié et la création de communautés d'étudiant·e·s autochtones de cycles supérieurs. Lorsque l'on navigue pour la première fois sur un plan d'eau, on ne connaît pas forcément les conditions qui vont faciliter ou entraver notre voyage. Les facteurs présentés ici serviront à faciliter cette entreprise.

Les membres du Groupe de travail sur la (ré)conciliation ont examiné le potentiel des établissements d'enseignement supérieur autochtone à contribuer à la préparation des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs et à améliorer leur apprentissage. (Visitez la page <https://www.conferenceboard.ca/focus-areas/indigenous-northern-communities/future-skills/tracer-le-portrait> pour obtenir une liste complète, mais non exhaustive d'établissements d'enseignement supérieur dirigés par des Autochtones.) Dans tout le pays, les établissements d'enseignement supérieur dirigés par des Autochtones aspirent à être officiellement reconnus par leur gouvernement provincial ou territorial comme des piliers légitimes de l'éducation. En effet, une telle reconnaissance dans la législation permettrait non seulement d'assurer un financement de base, et donc de permettre aux budgets de fonctionnement de ces établissements de ne plus dépendre des frais de scolarité et des subventions, mais aussi leur autodétermination, ce qui permettrait à ces établissements de définir et d'élaborer leurs propres programmes d'enseignement et de délivrer des diplômes à leurs propres étudiant·e·s. Les partenariats avec les collèges et les universités du système scolaire classique constituent toutefois une bonne étape dans la reconnaissance des forces distinctes de ces établissements. Cette reconnaissance pourrait prendre la forme de systèmes d'accréditation et de transition qui facilitent et rationalisent la mobilité des étudiant·e·s autochtones et non autochtones entre les établissements. "All people together and leaving no people behind" (« Tous les peuples ensemble, sans exception »), telle est la devise de l'un de ces partenariats récents qui a fait la une de l'actualité au cours de l'été 2021, et dans le cadre duquel trois établissements (le Gabriel Dumont Institute et le Saskatchewan Indian Institute of Technologies, deux établissements d'enseignement autochtones, et l'Université de la Saskatchewan, un établissement d'enseignement classique) « ont signé un accord conçu pour transformer les systèmes d'enseignement de la Saskatchewan au service des jeunes Autochtones » (<https://globalnews.ca/news/8083479/partnership-indigenous-post-secondary-education-youth-saskatchewan/>).

Depuis la publication du rapport de recherche en 2020, la question de l'identité autochtone est passée au premier plan. Les changements de race, l'auto-autochtonisation et d'autres revendications frauduleuses associées à l'identité autochtone sont en hausse, surtout dans les établissements d'enseignement, où l'auto-identification présente de nombreux avantages financiers, sociaux et politiques. Les revendications frauduleuses associées à l'identité autochtone contribuent à réduire encore plus au silence les voix autochtones et privent les étudiant·e·s autochtones d'une aide financière dont ils·elles ont cruellement besoin. Les

universités doivent faire preuve de prudence avant d'accorder des bourses d'études, des prix, des récompenses, des subventions de recherche et des postes d'assistant·e·s, ainsi que d'autres mesures d'incitation réservées aux Autochtones. Pour s'assurer que les mesures d'incitation financières atteignent la population étudiante autochtone visée, les universités devraient dialoguer avec les communautés autochtones pour élaborer des cadres et des politiques qui permettraient de repérer les étudiant·e·s auto-autochtonisé·e·s ou qui changent de race.

En revanche, l'attention portée aux revendications frauduleuses liées à l'identité autochtone occulte parfois le fait que les facteurs qui s'y rapportent sont complexes. Les lois coloniales, à l'image des politiques et des pratiques sociales et éducatives, ont séparé de nombreuses familles autochtones de leurs communautés d'origine et souvent les unes des autres, perturbant encore davantage les liens de parenté et les modes de connaissance autochtones. Les cadres et les politiques de financement des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs devront également trouver des moyens d'aborder ces questions ainsi que les problématiques liées à l'identité autochtone à mesure qu'elles se présentent.

Appel à l'action n° 1 Accroître l'accès des étudiant·e·s autochtones aux programmes d'enseignement supérieur

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Mettre en place des voies d'accès aux programmes d'enseignement supérieur pour les étudiant·e·s autochtones.
- Établir une stratégie visant à augmenter le nombre d'inscriptions d'étudiant·e·s autochtones aux programmes d'enseignement supérieur, suivre les progrès réalisés et en rendre compte. Engager une personne exclusivement chargée de recruter des étudiant·e·s autochtones.
- Rechercher les possibilités de collaborer avec les établissements d'enseignement supérieur autochtones locaux ou régionaux pour assurer la transition, la transférabilité des crédits et la mise en commun des programmes d'enseignement supérieur.
- Créer et tenir à jour des sites Web qui centralisent tous les renseignements pertinents sur l'enseignement supérieur autochtone et les ressources de recherche autochtones (y compris, par exemple, les projets de recherche, les directeur·rice·s et les possibilités de formation spéciale).

Pour l'ACES

- Coordonner une stratégie nationale pour établir des liens entre les établissements et facultés d'enseignement supérieur et les établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche autochtones. Ces liens pourraient se traduire par la création de systèmes de transition et d'accréditation entre les cours et programmes de cycle supérieur et les formations et expériences de recherche

proposées dans les établissements autochtones, ainsi que par le renforcement des capacités des programmes de cycle supérieur dans les universités.

- Créer un cadre national pour permettre une plus grande mobilité des étudiant·e·s des cycles supérieurs entre les universités et en leur sein, peut-être en renouvelant ou en révisant les ententes de transfert des étudiant·e·s des cycles supérieurs entre les universités canadiennes.

Modèles

L'Indigenous Summer Scholars Program (ISSP, ou « Programme d'été pour les étudiant·e·s autochtones ») est un programme de douze semaines organisé chaque été par la faculté d'enseignement supérieur de l'Université de Winnipeg. Ce programme invite les étudiant·e·s de premier cycle et les étudiant·e·s de premier cycle fraîchement diplômé·e·s qui s'identifient comme membres des peuples autochtones du Canada à explorer les possibilités d'enseignement supérieur qui s'offrent à eux·elles. Les étudiant·e·s d'été se joignent au projet d'un·e chercheur·e ou d'un groupe de recherche de la faculté afin d'acquérir une expérience pratique de la recherche. Ils·Elles participent également à un programme d'ateliers et de tables rondes qui explorent un large éventail de sujets, allant des connaissances autochtones dans le milieu universitaire à la recherche communautaire, en passant par la rédaction de propositions de recherche et de demandes de bourse réussies. Le programme vise à créer des voies d'accès pour les étudiant·e·s autochtones pour leur permettre entreprendre des études supérieures et, en fin de compte, devenir des chef·fe·s de file dans le milieu universitaire et dans tous les secteurs de la société. ([Indigenous Pathway Programs | Graduate Studies | The University of Winnipeg \[uwinnipeg.ca\]](#)) (Mavis Reimer, Université de Winnipeg)

Le **Western Deans Agreement** (ou « l'Accord des doyen·ne·s de l'Ouest ») a été établi en 1974 pour exprimer la coopération et le soutien mutuel entre les universités offrant des programmes d'enseignement supérieur dans l'Ouest canadien. Cet accord permet aux étudiant·e·s des cycles supérieurs qui paient les frais de scolarité requis à leur établissement d'origine de s'inscrire à des cours dans d'autres établissements de l'Ouest canadien sans payer de frais de scolarité à l'établissement d'accueil. Les doyen·ne·s et les administrateur·rice·s ayant cherché à établir des processus clairs pour s'assurer que l'accord ne soit pas utilisé à mauvais escient, l'accord perdure depuis des dizaines d'années et pourrait servir de modèle pour un accord sur la mobilité des étudiant·e·s autochtones à l'échelle régionale ou nationale. (<http://wcdgs.ca/western-deans-agreement.html>)

Voici quelques exemples créatifs d'affiliations institutionnelles :

Université des Premières Nations du Canada (1976) : affiliée à l'Université de Regina. Cette « université financièrement indépendante et autoadministrée » (Conference Board du Canada) est née d'un partenariat entre la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et

l'Université de Regina. Quatre programmes d'enseignement supérieur autochtone sont actuellement offerts dans le cadre de cette affiliation : maîtrise en linguistique, maîtrise en éducation autochtone, maîtrise en enseignement des langues autochtones et maîtrise en travail social autochtone. (<https://www.fnuniv.ca>)

Gabriel Dumont Institute of Native Studies and Applied Research (1980) : affilié à l'Université de Regina et à l'Université de la Saskatchewan. « Cet accord juridiquement contraignant crée un cadre au niveau institutionnel. En vertu de cet accord, le sénat de l'université reconnaîtra et accréditera les programmes dispensés par le GDI. L'accord soutient également l'élaboration conjointe de programmes d'éducation pour les étudiants métis de la Saskatchewan. » (Conference Board du Canada). Le programme de maîtrise communautaire offert à Prince Albert et La Ronge est un exemple de programme d'études supérieures offert dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Regina (<https://gdins.org>) (Jeremy Botelho, Université du Manitoba).

Nunavut Sivuniksavut (NS) (1985) : organisme établi par la Fédération Tungavik du Nunavut et affilié au Collège Algonquin. Cet « accord d'affiliation permet à NS de fonctionner de manière indépendante et d'élaborer son propre programme d'études. Le Collège accrédite officiellement les programmes d'études de NS et les diplômés de NS reçoivent des certificats du Collège Algonquin. Le Collège Algonquin inscrit les apprenants de NS en tant qu'étudiants et le personnel de NS fait partie de son personnel. » (Conference Board du Canada).(<https://www.nunavutsivuniksavut.ca>)

Appel à l'action n° 2 Soutenir la réussite des étudiant·e·s autochtones grâce à un financement adéquat

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Créer des bourses d'entrée pour attirer les étudiant·e·s autochtones et favoriser l'excellence au sein de la recherche autochtone.
- Réviser les processus liés à l'auto-identification des étudiant·e·s autochtones sur le plan de l'admission, des bourses et des récompenses pour veiller à ce qu'ils fonctionnent comme prévu.
- Augmenter le soutien financier offert aux étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs.
- Veiller ce que le financement alloué aux étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs soit un financement de base permanent et non un financement ponctuel particulier.
- Créer des programmes de financement pour les étudiant·e·s autochtones originaires du territoire sur lequel se trouve l'université.
- Décoloniser les processus de candidature et les critères de sélection.

- Recueillir des renseignements auprès des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs au sujet de leurs besoins de financement, ainsi que des possibilités et des autres formes de soutien dont ils·elles ont besoin pour réussir.

Pour l'ACES

- Recueillir des renseignements auprès des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs au sujet de leurs besoins de financement, ainsi que des possibilités et des autres formes de soutien dont ils·elles ont besoin pour réussir.
- Préconiser aux trois conseils de recherche fédéraux le renforcement de la transférabilité des bourses qu'ils offrent; l'augmentation des possibilités de financement offertes aux étudiant·e·s autochtones; et la décolonisation des processus de candidature et des critères de sélection.

Modèle

Programme de candidature à l'intention des étudiant·e·s autochtones : Le programme de maîtrise en travail social de l'Université de Toronto donne aux étudiant·e·s potentiel·le·s la possibilité de passer par une procédure d'admission spécialisée leur permettant de soumettre leur candidature à l'évaluation d'un jury composé de travailleur·euse·s sociaux·ales et de membres des communautés autochtones. Cette procédure d'admission résulte des engagements envers la vérité et la réconciliation pris par l'Université et la faculté de travail social Factor-Inwentash. Pour permettre à cette procédure de voir le jour, la faculté a mobilisé ses membres, les organisations collaboratrices et ses ancien·ne·s élèves pour atteindre ces objectifs en leur demandant de participer à la réalisation de ce projet et, par extension, à la transformation de l'établissement et de la profession. Ce travail n'est pas terminé, car il ne s'agit pas seulement d'admettre ces étudiant·e·s; il s'agit également pour la faculté de créer des environnements inclusifs qui répondent à leurs besoins et à leurs objectifs.

(<https://socialwork.utoronto.ca/indigenous-student-application-program/>) (Charmaine Williams, Université de Toronto)

Appel à l'action n° 3 Soutenir la réussite des étudiant·e·s autochtones par la création de communautés virtuelles et sur le campus

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Accroître les services universitaires holistiques tels que le programme « Supporting Aboriginal Graduate Enhancement » (SAGE) pour aider les étudiant·e·s des cycles supérieurs qui contribuent à la recherche autochtone.
- Créer des lieux sécuritaires et centrés sur les Autochtones pour les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs sur le campus afin de compléter les services de soutien offerts par les centres étudiants autochtones existants.

Pour l'ACES

- Faire du programme SAGE un réseau national pour favoriser le partage et la collaboration entre les sites SAGE existants, établir de nouveaux sites SAGE et renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur, les universités, les autres établissements d'enseignement et les étudiant·e·s des cycles supérieurs. L'ACES pourrait s'assurer qu'une université en particulier assume le rôle de centre de communication et de mise en réseau pour relier les sites SAGE existants et faciliter l'établissement de nouveaux sites SAGE.

Modèle

En 2005, le programme multidisciplinaire et interinstitutionnel de soutien par les pair·e·s et de mentorat par le corps enseignant, « **Supporting Aboriginal Graduate Enhancement (SAGE)** », a été lancé à l'Université de Colombie-Britannique par l'intermédiaire de l'Office of Indigenous Education de la faculté d'éducation. Le programme SAGE tire ses origines du réseau d'étudiant·e·s maori·e·s et autochtones des cycles supérieurs d'Aotearoa, nom maori de la Nouvelle-Zélande. En 2020, huit universités au Canada ont proposé le programme SAGE, qui offrait des possibilités de mentorat et de réseautage sociaux, culturels, universitaires et axés sur la recherche déterminées par les étudiant·e·s des cycles supérieurs.

Le fonctionnement du programme SAGE repose sur les principes et les fondements culturels du **respect**, de la **réciprocité**, des **relations** et de la **responsabilité**.

Les objectifs du programme SAGE :

- augmenter le nombre d'étudiant·e·s, de candidat·e·s et de diplômé·e·s autochtones en maîtrise, en doctorat et en doctorat en éducation;
- aider les étudiant·e·s autochtones à faire la transition vers des programmes d'études de cycle supérieur;
- renforcer la conscience culturelle et communautaire des étudiant·e·s des cycles supérieurs afin de favoriser les changements positifs au sein des communautés autochtones;
- établir et encourager le mentorat autochtone dans tous les établissements d'enseignement supérieur;
- mettre en relation les chercheur·e·s, les étudiant·e·s et les professeur·e·s autochtones et non autochtones avec des mentor·e·s tenant compte de leur culture;
- promouvoir les possibilités de financement et de publication afin d'accroître la documentation sur la recherche et les méthodologies ancrées dans la culture autochtone;
- célébrer l'identité autochtone à l'échelle locale, nationale et internationale, ainsi que les valeurs, l'éthique et les modes de vie et de connaissances autochtones, en particulier au sein du milieu universitaire;
- créer et promouvoir des occasions de conférences internes et externes ou d'autres événements liés à la recherche et aux méthodologies autochtones;

- collaborer avec les établissements d'enseignement supérieur du Canada et du monde entier pour favoriser l'établissement de nouveaux sites SAGE à l'échelle nationale et internationale. (<https://gradsage.com>) (Jo-ann Archibald Q'um Q'um Xiiem, Université de la Colombie-Britannique)

Thème II. Se concentrer sur les politiques et les programmes

Comme les universitaires et les chercheur·e·s autochtones le font remarquer depuis longtemps, la recherche autochtone se distingue par le fait qu'elle établit et entretient des relations avec les communautés, qu'elle profite à ces dernières et qu'elle est façonnée par les épistémologies autochtones. Pour mener de telles recherches de manière éthique, les chercheur·e·s doivent prendre le temps nécessaire pour établir des relations, dialoguer avec les communautés et solliciter la supervision des Aîné·e·s autochtones. Les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle clé en préparant les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs et les étudiant·e·s qui contribuent à la recherche autochtone à répondre à ces attentes importantes par l'entremise de programmes et de politiques afférents. Les appels à l'action de cette section thématique sont axés sur les politiques et éléments programmatiques visant à intégrer les modes de vie et de connaissance autochtones dans l'enseignement supérieur.

De nombreuses universités canadiennes offrent des cours et des programmes d'enseignement supérieur axés sur les modes de connaissance autochtones, comme l'a révélé l'analyse environnementale des sites Web universitaires entreprise dans le cadre de la recherche qui a précédé les travaux du Groupe de travail sur la (ré)conciliation. Toutefois, l'analyse a également démontré que les personnes qui visitent les sites Web ne trouvent pas toujours facilement les renseignements sur ces cours et programmes, et que les possibilités de recherche autochtone offertes dans d'autres programmes d'enseignement supérieur sont généralement invisibles. Les établissements d'enseignement supérieur doivent communiquer l'existence et les objectifs des programmes dont le contenu, les méthodes, les instructeur·rice·s et les directeur·rice·s sont autochtones de manière beaucoup plus claire et intentionnelle.

L'analyse de l'environnement des sites Web des universités n'a pas permis de trouver beaucoup de données probantes sur l'existence de politiques d'enseignement supérieur qui soutiennent activement les travaux de recherche autochtone réalisés avec la participation de la communauté, et les entrevues menées par la suite pour mettre ces résultats en contexte ont confirmé que peu d'universités ont élaboré de telles politiques à ce jour. Bien que les politiques actuelles n'interdisent pas la pratique de la recherche autochtone, les étudiant·e·s et leurs directeur·rice·s doivent souvent faire preuve d'ingéniosité et de créativité pour intégrer les protocoles et les modes de connaissance autochtones aux processus de recherche et d'examen des thèses. Pour reprendre les termes d'une personne interrogée, les universités comptent sur les étudiant·e·s et les directeur·rice·s pour faire figure « d'entrepreneur·e·s et chercher des solutions » (rapport 2020, p. 35). C'est pourquoi le fardeau de devoir trouver des idées et des solutions pour mener à bien leur recherche revient encore et encore aux étudiant·e·s et aux directeur·rice·s individuel·le·s. Il est maintenant nécessaire que les établissements d'enseignement supérieur du

Canada formulent et autorisent des politiques qui contribueraient à la décolonisation de l'université, mais aussi qu'ils publient ces politiques sur des sites Web où elles sont visibles et facilement repérables par les étudiant·e·s actuel·le·s et potentiel·le·s et leurs directeur·rice·s.

Appel à l'action n° 4 Intégrer les modes de vie et de connaissance autochtones dans les programmes et les politiques d'enseignement supérieur

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Élaborer des programmes fondés sur les modes de vie et de connaissance autochtones, et veiller à ce que ces cours et programmes soient aisément consultables sur les sites Web des universités et sur d'autres canaux de communication.
- Préconiser ou exiger le suivi d'un cours fondamental sur les conséquences historiques et les réalités autochtones contemporaines au Canada pour tou·te·s les étudiant·e·s des cycles supérieurs.
- Réviser les politiques relatives à la composition des comités de thèse, aux formats et aux délais afin de les adapter aux réalités et aux protocoles autochtones, et respecter les modes de vie et de connaissance autochtones.
- Veiller à ce qu'une rémunération adéquate soit versée aux Aîné·e·s et aux Gardien·ne·s du savoir ayant participé aux comités de supervision et d'examen.
- Offrir des occasions de perfectionnement professionnel aux membres du corps enseignant concernant les rôles et les pratiques permettant de superviser efficacement les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs.
- Former les étudiant·e·s, les membres du corps enseignement et le personnel aux pratiques antiracistes et aux pratiques à l'appui de l'autodétermination autochtone.

Pour l'ACES

- Élaborer une série de webinaires sur l'enseignement supérieur autochtone (méthodologies autochtones, pratiques de supervision judicieuses, expériences d'étudiant·e·s des cycles supérieurs, etc.).
- Élaborer des lignes directrices nationales ou une formation de sensibilisation pour les établissements d'enseignement supérieur afin que les Aîné·e·s et les Gardien·ne·s du savoir culturel puissent participer aux comités d'examen et de supervision de thèse.
- Sonder les membres de l'ACES pour trouver et faire connaître des exemples de politiques et de pratiques qui favorisent l'enseignement supérieur autochtone.
- Commanditer des séances qui présentent des exemples de pratique et de politique lors des congrès annuels.

Modèles

En 2021, la faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de l'Alberta a introduit une nouvelle exigence consacrée à **l'éthique et à la citoyenneté universitaire**, qui fournit une éducation fondamentale en matière d'éthique aux étudiant·e·s des cycles supérieurs. L'exigence consacrée à l'éthique et à la citoyenneté universitaire se compose de deux cours en ligne autogérés sans crédit : [INT D 710: Ethics and Academic Citizenship](#) (qui s'adresse à la fois aux étudiant·e·s en maîtrise et en doctorat) et [INT D 720: Advanced Ethics and Academic Citizenship](#) (qui s'adresse aux étudiant·e·s en doctorat). Ces cours fournissent des connaissances de base sur les principes éthiques et les politiques universitaires pertinentes, notamment : l'intégrité universitaire, la manière de citer le travail d'autrui, l'éthique de la recherche, les conflits d'intérêts, l'éthique sur le lieu de travail et la santé. Ces deux cours proposent des modules spécifiques axés sur la reconnaissance des Terres et la relation avec celles-ci, l'éthique de la recherche autochtone, l'autochtonisation dans les établissements d'enseignement supérieur, les stratégies d'autochtonisation et de décolonisation de la salle de classe, et les moyens par lesquels les instructeur·rice·s peuvent soutenir au mieux les étudiant·e·s autochtones. Les modules de cours autochtones ont été élaborés en étroite collaboration avec plusieurs facultés et unités de soutien universitaires sur le campus, notamment avec la D^{re} Florence Glanfield, vice-rectrice de la programmation et de la recherche autochtones, M. James Dempsey, professeur à la faculté des études autochtones, et la D^{re} Kisha Supernant, professeure d'anthropologie et directrice de l'Institute of Prairie and Indigenous Archaeology. (<https://www.ualberta.ca/graduate-studies/professional-development/ethics/new-ethics/index.html>) (Ali Shirir et Brooke Milne, Université de l'Alberta)

Le programme de développement de la supervision des étudiant·e·s des cycles supérieurs est une composante de la procédure de développement de la supervision des étudiant·e·s des cycles supérieurs, ainsi que de la politique de nomination des directeur·rice·s des étudiant·e·s des cycles supérieurs de la faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de l'Alberta. Le programme favorise et soutient une supervision solide des étudiant·e·s des cycles supérieurs en offrant une formation aux nouveaux·elles membres du corps enseignant. Il garantit que tou·te·s les nouveaux·elles professeur·e·s ont un accès égal au soutien, aux ressources et aux renseignements liés à la supervision des étudiant·e·s des cycles supérieurs, et sont informé·e·s des politiques et procédures universitaires qui les aideront à réussir au début de leur carrière universitaire. Il comporte des modules spécifiques sur la raison d'être de la reconnaissance territoriale, les personnes visées par les traités, l'autochtonisation et la décolonisation du milieu universitaire, la décolonisation de la relation de supervision et l'exploration des approches relatives à l'autochtonisation et à la décolonisation dans les établissements d'enseignement supérieur. Ces modules ont été élaborés en étroite collaboration avec plusieurs facultés et unités universitaires sur le campus, notamment avec la D^{re} Florence Glanfield, vice-rectrice de la programmation et de la recherche autochtones, la D^{re} Kisha Supernant, professeure d'anthropologie et directrice de l'Institute of Prairie and Indigenous Archaeology, le D^r Adam Gaudry, vice-doyen de la faculté des études autochtones,

et Mme Jennifer Ward, responsable du perfectionnement de l'enseignement (concentration en études autochtones) au Centre for Teaching and Learning. (Ali Shiri et Brooke Milne, Université de l'Alberta)

Appel à l'action n° 5 Élaborer des politiques d'enseignement supérieur autochtone éclairées

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Consulter les dirigeant·e·s des programmes d'études autochtones et d'autres programmes, ainsi que les dirigeant·e·s présent·e·s sur le campus au sujet des nouveaux enjeux et des pratiques prometteuses.
- Élaborer des partenariats avec les communautés autochtones locales pour définir leurs besoins immédiats et solliciter une supervision stratégique de leur part.

Pour l'ACES

- Établir des liens internationaux et échanger avec les systèmes d'enseignement supérieur d'autres pays au sujet de leurs réussites, de leurs défis et de leurs programmes.
- Cerner les obstacles et les possibilités concernant l'accès et la réussite des études supérieures autochtones dans les zones rurales et nordiques.

Modèles

En 2021, la **stratégie autochtone, ohpahotân ou oohpaahotaan (« Prenons notre envol ensemble »)**, a été offerte à l'Université de la Saskatchewan au nom des peuples autochtones qui ont éclairé et validé le processus en tant qu'alliés du plan stratégique de l'Université. Pendant trois ans, le bureau de la vice-rectrice à l'engagement autochtone a collaboré avec la communauté autochtone de l'Université, composée d'étudiant·e·s, de membres du personnel, de professeur·e·s et de dirigeant·e·s, d'Aîné·e·s, de Gardien·ne·s du savoir traditionnel et de professeur·e·s de langue pour créer la stratégie dans un acte d'autodétermination. Le bureau de la vice-rectrice à l'engagement autochtone fait observer que « cette stratégie représente la voix de la communauté autochtone et éclaire notre chemin vers un environnement plus fort, plus inclusif et plus sécuritaire pour les Autochtones de l'Université de la Saskatchewan ». ([Indigenous Strategy - University Plan 2025 - University of Saskatchewan \[usask.ca\]](https://www.usask.ca/indigenous-strategy))

Une histoire personnelle sur le Centre Dechinta pour la recherche et l'apprentissage de Yellowknife : Le Centre Dechinta pour la recherche et l'apprentissage est une université territoriale dirigée par des Autochtones et située à Somba K'e, Denendeh (Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest). Il offre des programmes dans de nombreuses régions du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le Centre Dechinta a été créé en 2010 pour éliminer les obstacles à l'accès à l'enseignement supérieur dans les communautés autochtones du Nord. Il propose des programmes conçus par des universitaires, des Aîné·e·s, des chef·fe·s communautaires et des étudiant·e·s autochtones du Nord. L'objectif du Centre était d'offrir un enseignement accessible, holistique, axé sur la famille et ancré dans le savoir autochtone par

l'entremise d'un programme d'études qui respecte l'expertise, la culture et les familles du Nord, ainsi que les besoins des communautés. Bien que l'accent soit mis sur les communautés nordiques, le Centre Dechinta accueille régulièrement des universitaires et des étudiant-e-s autochtones internationaux·ales de deuxième et troisième cycles qui contribuent à divers cours, engagements communautaires et programmes de recherche.

Au fil des ans, le Centre Dechinta a établi des partenariats avec la faculté des études autochtones de l'Université de l'Alberta afin d'offrir des cours de premier cycle accrédités (transférables au titre du Western Deans Agreement), ainsi qu'un certificat de cinq cours en recherche communautaire et territoriale accrédité par l'Université de la Colombie-Britannique. Ces deux programmes emploient régulièrement des étudiant-e-s des cycles supérieurs comme coordonnateur·rice-s territoriaux·ales ou assistant·e-s d'enseignement pour assurer la prestation des cours.

Des étudiant-e-s des cycles supérieurs de plusieurs universités ont été supervisé-e-s par des membres du corps enseignant du Centre Dechinta et sont régulièrement invité-e-s à participer à la programmation territoriale. Le D^r Glen Coulthard (Déné Yellowknives), professeur agrégé du programme d'études autochtones et des Premières Nations et de la faculté de sciences politiques de l'Université de la Colombie-Britannique, et Mme Leanne Betasamosake Simpson, érudite originaire du territoire de Michi Saagiig Nishnaabeg, auteure, musicienne et membre de la Première Nation d'Alderville, ont contribué à la formation d'étudiant-e-s de cycle supérieur. Des cours spéciaux de courte durée sur la gouvernance, le développement durable, les langues et les arts autochtones et les méthodologies de recherche participative communautaire peuvent être conçus sur mesure sous forme de cours de cycle supérieur, de classes de maître, de formation de perfectionnement professionnel et d'ateliers.

Dès les débuts du Centre Dechinta, le D^r Coulthard et Mme Simpson ont soutenu que la décolonisation doit se fonder sur la solidarité inter(nation)ale, la collaboration de diverses communautés et le rejet de la typologie binaire « urbain/rural ». Les objectifs de la décolonisation sont sans frontières : tout le monde vit, travaille et contribue à l'éducation sur les terres autochtones. D'après mon expérience personnelle, cette approche peut changer des vies. En tant qu'étudiant autochtone de cycle supérieur vivant en milieu urbain et ayant grandi en dehors de la réserve, sans avoir beaucoup baigné dans la culture nishnaabeg, j'ai cherché à établir des liens sur le campus et j'ai trouvé des possibilités d'apprentissage partout : au sein de la communauté autochtone de Toronto et en visitant d'autres Nations autochtones. Ma visite au Centre Dechinta a été l'une des expériences les plus instructives de ma formation. À l'époque, mon programme d'enseignement supérieur ne proposait pas de cours sur les Autochtones, et aucun professeur autochtone n'était en mesure de me superviser. Grâce à une bourse offerte par le conseil d'éducation autochtone de l'Université métropolitaine de Toronto, je me suis d'abord rendu au Centre Dechinta en tant qu'étudiant en maîtrise, puis j'y suis retourné pour travailler comme assistant d'enseignement et suivre un cours de lecture dirigée pour mon doctorat, avant d'y retourner à nouveau en tant que chercheur pour participer à un rassemblement de solidarité entre Noir-e-s et Autochtones. Aucune de ces expériences ne faisait « officiellement » partie de mon programme d'enseignement supérieur, mais avec le soutien des administrateur·rice-s, nous avons trouvé le moyen d'intégrer les éléments éducatifs autochtones qui me manquaient. Mon apprentissage de l'éthique communautaire autochtone, des perspectives théoriques et des méthodologies prend sa source dans les relations que j'ai tissées en dehors de mon établissement universitaire principal, et loin de ma propre Nation.

J'espère donc que de plus en plus de programmes établiront des liens officiels avec des éducateur·rice·s communautaires pour permettre aux étudiant·e·s autochtones de bénéficier de ces incroyables échanges internationaux et expériences sur le terrain. (<https://www.dechinta.ca/>) (Riley Kucheran, Université métropolitaine de Toronto)

Modèle

L'Association canadienne des études supérieures (ACES) peut-elle prendre exemple sur l'**Université de l'Arctique** (ou « UArctic », un réseau coopératif) dans ses efforts pour améliorer l'enseignement supérieur autochtone, dans un contexte où le Canada s'oriente vers la réconciliation et s'efforce d'abattre les murs et d'élargir le patrimoine commun?

L'UArctic est un modèle de structure globale et multijuridictionnelle à l'échelle de l'Arctique qui incarne la réussite des étudiant·e·s autochtones et nordiques des cycles supérieurs (<https://www.uarctic.org/>). Elle dispose de nombreux réseaux et groupes de travail thématiques (<https://www.uarctic.org/thematic-networks/>) au service des enjeux autochtones dans le Nord, les États membres et des universités affiliées. À ce titre, l'UArctic promeut de nombreux programmes axés sur les Autochtones dans les campus membres, notamment des programmes d'enseignement supérieur autochtone, de soutien aux étudiant·e·s des cycles supérieurs et de recherches principalement axées sur la région arctique.

À l'instar de nombreuses universités membres de l'UArctic, l'Université Memorial travaille à la mise en œuvre d'un nouveau cadre stratégique pour l'autochtonisation allant de 2021 à 2026 (<https://www.mun.ca/indigenous/indigenous-affairs/reports/sfi.php>). Pour appuyer cette entreprise, chaque campus s'efforce d'améliorer les programmes de soutien aux étudiant·e·s autochtones dans les programmes d'enseignement supérieur. C'est notamment le cas du campus Grenfell, qui travaille à l'élaboration d'une procédure visant à recruter des Autochtones au sein du corps enseignant et établit des relations avec les communautés autochtones en favorisant la participation des Aîné·e·s autochtones en tant que membres de comité d'examen et lecteur·rice·s de thèse, et en contribuant à l'élaboration de programmes d'enseignement supérieur. Le campus de St. John's a mis sur pied une équipe autochtone chargée de soutenir le processus de révision de la nouvelle politique de l'Université Memorial sur les recherches ayant une incidence sur les groupes autochtones (<https://www.mun.ca/search/?q=policy+on+research+impacting+indigenous+groups&from=>). Le campus du Labrador a fondé l'École des études arctiques et subarctiques (SAS). L'École est dotée d'un conseil des études mixte composé de trois groupes autochtones et d'un programme d'enseignement supérieur faisant actuellement l'objet d'une élaboration conjointe. (<https://www.mun.ca/labradorcampus/school-of-arctic-and-subarctic-studies/academic-council/>) (Kirk Anderson, Université Memorial, et Jeremy Botelho, Université du Manitoba)

Thème III. Soutenir l'enseignement supérieur autochtone sur le long terme

Dans son rapport sommaire, la CVR a noté que les préjudices causés par les « politiques de génocide culturel et d'assimilation » du Canada aux peuples et aux communautés autochtones ainsi qu'à la société canadienne « se sont accumulés sur une très longue période » et qu'« il faudra du temps pour cicatiser les plaies du passé » (CVR, p. 183). L'autochtonisation et la décolonisation de l'enseignement supérieur au Canada constituent une partie modeste, mais

importante de l'établissement et du maintien d'une relation de respect mutuel entre les Autochtones et les non-Autochtones, que la CVR considère comme la base de la réconciliation (CVR, p. 6). Il ne s'agira pas d'un travail de quelques mois, mais d'années, de décennies et de générations, ce que reflète l'intitulé de ce troisième grand thème. Les appels à l'action de ce thème appuient le changement systémique, encouragent la participation à grande échelle des universités et suggèrent des mécanismes pour un engagement continu.

Dans cette dernière section, nous appelons les éducateur·rice·s et les administrateur·rice·s des programmes d'enseignement supérieur à mettre en place des plans et des processus pour soutenir leur engagement et leurs actions en faveur de l'enseignement supérieur autochtone sur le long terme. Comme nous l'indiquions au début du présent rapport, si l'enseignement supérieur prépare bon nombre des dirigeant·e·s de notre société, il est essentiel de le faire évoluer pour qu'il prépare les dirigeant·e·s autochtones dont notre société a besoin aujourd'hui et dont elle aura besoin à l'avenir.

Bien qu'aucune carte ne nous indique le chemin pour y arriver, bon nombre de personnes apprennent à s'orienter dans l'étendue de leur propre région, des personnes prêtes à s'entraider et à se soutenir mutuellement. Les nombreux exemples présentés dans ce rapport témoignent de cet esprit de solidarité.

Ainsi, si le premier appel à l'action invite les parties prenantes à « Commencer », l'appel final les exhorte à « Continuer d'avancer ».

Appel à l'action n° 6 Recenser les systèmes institutionnels existants et collaborer avec eux; créer et maintenir de nouvelles discussions

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Créer un conseil consultatif sur l'enseignement supérieur autochtone ou collaborer avec les comités ou les conseils de (ré)conciliation universitaires existants.
- Élaborer un cadre et un plan d'action pour l'enseignement supérieur autochtone, et suivre et rendre compte des progrès réalisés.
- Créer et mettre en place des mécanismes de partage, de dialogue et de collaboration entre les programmes d'enseignement supérieur des campus.
- Tenir des discussions de façon continue au sein des campus sur les voies relatives à l'autochtonisation, à la décolonisation et à la (ré)conciliation.

Pour l'ACES

- Créer un mécanisme (par exemple, un comité permanent qui rend compte au conseil d'administration de l'ACES) pour soutenir les actions, le dialogue et le partage de recommandations sur l'enseignement supérieur autochtone au Canada.

Modèle

Le parcours d'un établissement d'enseignement supérieur vers l'autochtonisation :

Mme Monica McKay, directrice des initiatives autochtones à l'Université métropolitaine de Toronto, a toujours dit que la réussite des étudiant·e·s repose sur les relations, et que ces relations peuvent également apporter une contribution importante aux établissements. En effet, au cœur de l'autochtonisation de la Yeates School of Graduate Studies (YSGS) se trouvaient les relations entre Mme McKay et les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs, qui se rassemblaient au RASS (Ryerson Aboriginal Student Services). Le RASS, un endroit sécuritaire où les étudiant·e·s peuvent créer une communauté ou simplement se détendre et se rapprocher entre les cours, a également servi de tremplin à l'amélioration des programmes.

Sous la direction de Mme McKay, M. Kucheran, étudiant de cycle supérieur nishnaabeg, a été encouragé à faire part de ses idées pour rendre les études supérieures plus accessibles et plus ouvertes aux étudiant·e·s autochtones. M. Kucheran a suivi un parcours exemplaire dans le cadre de ses études supérieures. En 2015, il a été recruté comme assistant de recherche pour une initiative de vérité et réconciliation, ce qui lui a permis d'entamer une carrière universitaire. Après avoir élaboré un module de mode autochtone qui a débouché sur une série de tables rondes et a fini par jeter les bases d'une nouvelle mode, M. Kucheran a orienté ses recherches vers le soutien aux créateur·rice·s autochtones. Il a reçu des prix et des bourses qui lui ont permis de poursuivre un doctorat, et il a pu voyager et tisser des relations avec des créateur·rice·s et des chercheur·e·s autochtones du monde entier.

Le poste de conseiller·ère autochtone de l'YSGS, occupé par M. Kucheran, a été inauguré en 2018 pour fournir un leadership et des lignes directrices sur tous les aspects de l'enseignement supérieur. Dans le cadre de son mandat consistant à faire le lien entre les diverses communautés autochtones du campus et l'administration du programme, le conseiller a soutenu un grand nombre d'activités. Il a créé un cercle de leadership des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs de l'YSGS qui a dirigé la relance du pow-wow de l'Université; il a animé des discussions en vue de recueillir les commentaires de la communauté autochtone sur l'enseignement supérieur; il a collaboré avec les équipes de communication pour élaborer des documents de recrutement culturellement pertinents; il a soutenu les efforts de cocréation d'espaces publics, comme la commande de nouvelles peintures murales et de nouvelles affiches de signalisation; et a collaboré avec les étudiant·e·s actuel·le·s et potentiel·le·s sur une base individuelle.

Une vérification interne des programmes d'enseignement supérieur a révélé qu'une multitude de programmes implantaient de nouveaux modules ou cours autochtones, soutenaient la recherche autochtone, prenaient des engagements en matière de recrutement et réservaient des places d'admission aux étudiant·e·s autochtones. Ces initiatives étaient encourageantes, mais aussi cloisonnées, c'est pourquoi l'YSGS a organisé un forum pour les administrateur·rice·s et les directeur·rice·s des programmes d'enseignement supérieur pour leur permettre de se rencontrer et de discuter de la (ré)conciliation dans l'espoir de renforcer les relations et les collaborations. Grâce à ces renseignements, ainsi qu'à une analyse sectorielle externe de l'enseignement supérieur autochtone, M. Kucheran a rédigé le cadre pour la vérité et

la réconciliation de l'YSGS, un « document vivant » destiné à guider les efforts en matière d'autochtonisation.

Ce cadre, inspiré des théories de l'ouvrage « Braiding Sweetgrass » de Mme Robin Wall Kimmerer (2013), visait à soutenir l'enseignement supérieur autochtone de manière holistique tout au long de sa durée de vie. Dans ce document, le concept d'autochtonisation renvoyait au fait de soutenir le passé, le présent et l'avenir des étudiant·e·s autochtones et de répondre à leurs besoins, c'est-à-dire aider les étudiant·e·s autochtones à accéder à l'enseignement supérieur, les soutenir tout au long de leur parcours et s'assurer de leur épanouissement lors de leur départ.

En 2021, l'YSGS a révisé son cadre d'orientation. Un plan d'évolution du financement a été élaboré afin d'obtenir des bourses d'études et des bourses postdoctorales pour les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs; l'YSGS a adhéré au programme pilote Dimensions afin d'accroître l'équité, la diversité et l'inclusion dans les activités universitaires, de recherche et de création. Des discussions sur les modules et les programmes interdisciplinaires autochtones ont également été lancées. Le rôle de conseiller·ère autochtone est également en cours de révision. Compte tenu du volume et de l'importance du travail à accomplir dans le cadre de ce poste, des modèles sont à l'étude afin de permettre d'embaucher du personnel administratif supplémentaire, de trouver des fonds de recherche et de dégager de leurs cours les professeur·e·s qui souhaitent apporter leur soutien à l'enseignement supérieur autochtone.

Le parcours de l'Université métropolitaine de Toronto vers l'autochtonisation a débuté par des relations tissées dans le cadre d'initiatives étudiantes, d'une communauté partisane et d'une collaboration entre les facultés. Ce parcours a pu être amorcé grâce à des cœurs et des esprits ouverts qui en ont pavé le chemin. Des efforts importants étaient déjà déployés, mais le cadre a permis de garantir une amélioration et un dialogue continu.

(https://www.ryerson.ca/content/dam/graduate/future-students/indigenous-graduate-education/FTR_Report_YSGS_2020.pdf) (Riley Kucheran, Université métropolitaine de Toronto)

Appel à l'action n° 7 Répartir les efforts liés à l'enseignement supérieur autochtone

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Répartir les efforts consacrés à l'enseignement supérieur autochtone entre les membres des facultés et du corps enseignant pour éviter de surcharger le personnel autochtone et les centres étudiants autochtones.
- Mettre sur pied un réseau d'ancien·ne·s élèves à des fins d'apprentissage et de partage.
- Créer et mettre en place des mécanismes de partage, de dialogue et de collaboration entre les programmes d'enseignement supérieur des campus.
- Tenir des discussions de façon continue au sein des campus sur les voies relatives à l'autochtonisation, à la décolonisation et à la (ré)conciliation.

Pour l'ACES

- Lancer une discussion à l'échelle du système pour déterminer comment les établissements d'enseignement supérieur peuvent contribuer plus activement et efficacement à la promotion de l'autochtonisation, de la décolonisation et de la (ré)conciliation.
- Créer une plateforme permettant aux établissements d'enseignement supérieur de partager les réussites et les difficultés relatives à leurs parcours d'autochtonisation, de décolonisation et de (ré)conciliation.

Modèle

Le renforcement des capacités en matière de (ré)conciliation grâce à des alliances sur le campus^{iv}: L'Université de la Saskatchewan a annoncé en 2015 qu'elle faisait de l'autochtonisation de l'établissement une priorité absolue. Cet engagement ambitieux de décolonisation et d'autochtonisation du programme, de la recherche et de l'administration, une première pour l'établissement, a marqué nos premiers pas vers le renforcement de la (ré)conciliation. Le problème était que nous n'avions pas la capacité d'atteindre cet objectif. Les professeur·e·s et le personnel autochtones travaillaient déjà au-delà de leurs capacités et se voyaient attribuer des tâches supplémentaires d'une durée équivalant à un quart de leurs horaires normaux. Le refrain qui revenait sans cesse était le suivant : « Nous avons besoin de recruter davantage de non-Autochtones pour qu'ils·elles assument leur moitié du travail. » Malheureusement, les alliances potentielles se heurtaient et se heurtent encore à la fragilité blanche et à la peur du politiquement correct. Le problème était donc le suivant : Comment soutenir les personnes désireuses de s'engager dans la (ré)conciliation qui se disent prêtes à le faire, mais qui ont des doutes quant à la pertinence et à la manière d'y arriver?

Il s'est avéré que la solution résidait dans la création d'une communauté de personnes reconnues comme étant des alliées par leurs collègues autochtones du campus – solution qui évitait également à ces personnes de se déclarer comme telles. Guidée par des perspectives autochtones, cette communauté s'est constituée sur la base d'une alliance empreinte d'humilité et renforcée par les enseignements des Aîné·e·s et des personnes militant pour la (ré)conciliation. Les allié·e·s n'ont pas été informé·e·s de l'identité de la personne qui les avait nommé·e·s pour leur permettre de continuer sur cette lancée. On a ensuite demandé à ces personnes si elles étaient prêtes à poursuivre leur démarche de manière plus significative sur le campus. Les personnes qui ont accepté (plus de 90 %) ont été invitées à prendre trois engagements simples : premièrement, se porter à la défense des intérêts des Autochtones et maintenir leurs efforts; deuxièmement, agir comme un·e allié·e visible et connu·e sur le campus; troisièmement, soutenir tou·te·s les allié·e·s sur le campus qui souhaitent promouvoir cette alliance comme une démarche louable et nécessaire pour bâtir la (ré)conciliation. Au cours des deux années suivantes, les membres de cette communauté ont demandé à deux Aîné·e·s de leur faire part de leurs enseignements et de les guider afin de ne pas nuire à la communauté autochtone du campus. Cette demande a donné lieu à de nombreuses rencontres sociales au cours desquelles les membres se sont engagé·e·s à apprendre à se connaître, à discuter des motivations et des valeurs qui les guidaient, tout en essayant de concrétiser ces

idées par des actions visant à multiplier les alliances sur le campus et à soutenir l'inclusivité, la justice et l'équité au sein de l'établissement.

Elle a également engendré la constitution d'une communauté forte qui rassemblait des membres de tous les collèges, postes, disciplines et facultés de l'université. Les membres ont passé beaucoup de temps à en apprendre davantage sur leur rôle d'allié·e·s et à distiller leurs nouvelles connaissances sous forme d'enseignements qu'ils·elles pourraient partager. Tout en continuant à s'enquérir des perspectives autochtones, la communauté a commencé à s'approprier son rôle vis-à-vis de la (ré)conciliation en mettant en place des projets qui, selon elle, permettraient à l'université de mieux soutenir les étudiant·e·s, le personnel et le corps enseignant autochtones. Les membres ont notamment suivi une formation sur la lutte contre le racisme, rencontré des collègues autochtones pour leur offrir leur soutien et pris la parole lors d'événements, de comités et de cours pour soutenir la (ré)conciliation, tout en veillant à ne pas parler au nom des peuples autochtones. Leurs efforts ont rapidement été remarqués par la communauté du campus, et d'autres personnes non autochtones ont commencé à s'informer et à vouloir participer aux activités. Ces échanges ont abouti à des interactions beaucoup plus respectueuses et engagées avec les Autochtones présent·e·s sur le campus et ont permis d'attirer l'attention sur les politiques, les pratiques et les comportements qui devaient être modifiés.

Plus récemment, cette communauté d'allié·e·s s'est dite prête à évoluer pour relever de nouveaux défis et atteindre de nouveaux objectifs. Née d'une initiative dirigée par des Autochtones qui mettait en avant des idées et des concepts qui leur importaient, elle doit désormais avancer par elle-même. Grâce à un solide processus d'autoréflexion, elle s'est dotée d'une base autodéterminée, ce qui signifie qu'elle possède une identité et un objectif. Des consultations avec le corps enseignant autochtone et d'autres dirigeant·e·s du campus ont permis à ce groupe d'élargir son processus d'adhésion afin d'être plus ouvert et d'inclure toutes les personnes qui souhaitent promouvoir une expérience positive sur le campus. À cette fin, le groupe a adopté un nouveau nom, « Community for Anti-Racism and Equity » (ou « C.A.R.E. »), que l'on pourrait traduire par « Communauté pour l'équité et la lutte contre le racisme », et il entend poursuivre et développer sa capacité à façonner notre campus universitaire pour le rendre plus inclusif, équitable et juste pour tou·te·s. Cette démarche, qui a d'abord consisté à mettre l'accent sur le concept d'alliance dans le contexte de la (ré)conciliation et de l'autochtonisation et qui s'inspirait grandement des enseignements autochtones, s'appuie sur ces enseignements pour les appliquer plus largement dans la communauté universitaire. (Stryker Calvez, Université de la Saskatchewan)

Appel à l'action n° 8 Préparer les nouveaux·elles dirigeant·e·s à travailler dans l'enseignement supérieur autochtone

Pour les établissements d'enseignement supérieur et l'ACES

- Créer des programmes de leadership pour former les administrateur·rice·s universitaires autochtones des facultés et des programmes d'études de cycle supérieur.

Thème I. Créer les conditions propices à la réussite des étudiant·e·s autochtones dans les programmes d'enseignement supérieur

Appel à l'action n° 1 Accroître l'accès des étudiant·e·s autochtones aux programmes d'enseignement supérieur

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Mettre en place des voies d'accès aux programmes d'enseignement supérieur pour les étudiant·e·s autochtones.
- Établir une stratégie visant à augmenter le nombre d'inscriptions d'étudiant·e·s autochtones aux programmes d'enseignement supérieur, suivre les progrès réalisés et en rendre compte. Engager une personne exclusivement chargée de recruter des étudiant·e·s autochtones.
- Rechercher les possibilités de collaborer avec les établissements d'enseignement supérieur autochtones locaux ou régionaux pour assurer la transition, la transférabilité des crédits et la mise en commun des programmes d'enseignement supérieur.
- Créer et tenir à jour des sites Web qui centralisent tous les renseignements pertinents sur l'enseignement supérieur autochtone et les ressources de recherche autochtones (y compris, par exemple, les projets de recherche, les directeur·rice·s et les possibilités de formation spéciale).

Pour l'ACES

- Coordonner une stratégie nationale pour établir des liens entre les établissements et facultés d'enseignement supérieur et les établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche autochtones. Ces liens pourraient se traduire par la création de systèmes de transition et d'accréditation entre les cours et programmes de cycle supérieur et les formations et expériences de recherche proposées dans les établissements autochtones, ainsi que par le renforcement des capacités des programmes de cycle supérieur dans les universités.
- Créer un cadre national pour permettre une plus grande mobilité des étudiant·e·s des cycles supérieurs entre les universités et en leur sein, peut-être en renouvelant ou en révisant les ententes de transfert des étudiant·e·s des cycles supérieurs entre les universités canadiennes.

Appel à l'action n° 2 Soutenir la réussite des étudiant·e·s autochtones au moyen d'un financement adéquat

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Créer des bourses d'entrée pour attirer les étudiant·e·s autochtones et favoriser l'excellence au sein de la recherche autochtone.
- Réviser les processus liés à l'auto-identification des étudiant·e·s autochtones sur le plan de l'admission, des bourses et des récompenses pour veiller à ce qu'ils fonctionnent comme prévu.
- Augmenter le soutien financier offert aux étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs.
 - Veiller ce que le financement alloué aux étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs soit un financement de base permanent et non un financement ponctuel particulier.
 - Créer des programmes de financement pour les étudiant·e·s autochtones originaires du territoire sur lequel se trouve l'université.
- Décoloniser les processus de candidature et les critères de sélection.
- Recueillir des renseignements auprès des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs au sujet de leurs besoins de financement, ainsi que des possibilités et des autres formes de soutien dont ils·elles ont besoin pour réussir.

Pour l'ACES

- Recueillir des renseignements auprès des étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs au sujet de leurs besoins de financement, ainsi que des possibilités et des autres formes de soutien dont ils·elles ont besoin pour réussir.
- Préconiser aux trois conseils de recherche fédéraux le renforcement de la transférabilité des bourses qu'ils offrent; l'augmentation des possibilités de financement offertes aux étudiant·e·s autochtones; et la décolonisation des processus de candidature et des critères de sélection.

Appel à l'action n° 3 Soutenir la réussite des étudiant·e·s autochtones par la création de communautés virtuelles et sur le campus

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Accroître les services universitaires holistiques tels que le programme « Supporting Aboriginal Graduate Enhancement » (SAGE) pour aider les étudiant·e·s des cycles supérieurs qui contribuent à la recherche autochtone.
- Créer des lieux sécuritaires et centrés sur les Autochtones pour les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs sur le campus afin de compléter les services de soutien offerts par les centres étudiants autochtones existants.

Pour l'ACES

- Faire du programme SAGE un réseau national pour favoriser le partage et la collaboration entre les sites SAGE existants, établir de nouveaux sites SAGE et renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur, les universités, les autres établissements d'enseignement et les étudiant·e·s des cycles supérieurs. L'ACES pourrait s'assurer qu'une université en particulier assume le rôle de centre de communication et de mise en réseau pour relier les sites SAGE existants et faciliter l'établissement de nouveaux sites SAGE.

Thème II. Se concentrer sur les politiques et les programmes

Appel à l'action n° 4 Intégrer les modes de vie et de connaissance autochtones dans les programmes et les politiques d'enseignement supérieur

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Élaborer des programmes fondés sur les modes de vie et de connaissance autochtones, et veiller à ce que ces cours et programmes soient aisément consultables sur les sites Web des universités et sur d'autres canaux de communication.
- Préconiser ou exiger le suivi d'un cours fondamental sur les conséquences historiques et les réalités autochtones contemporaines au Canada pour tou·te·s les étudiant·e·s des cycles supérieurs.
- Réviser les politiques relatives à la composition des comités de thèse, aux formats et aux délais afin de les adapter aux réalités et aux protocoles autochtones, et respecter les modes de vie et de connaissance autochtones.
- Veiller à ce qu'une rémunération adéquate soit versée aux Aîné·e·s et aux Gardien·ne·s du savoir ayant participé aux comités de supervision et d'examen.
- Offrir des occasions de perfectionnement professionnel aux membres du corps enseignant concernant les rôles et les pratiques permettant de superviser efficacement les étudiant·e·s autochtones des cycles supérieurs.
- Former les étudiant·e·s, les membres du corps enseignement et le personnel aux pratiques antiracistes et aux pratiques à l'appui de l'autodétermination autochtone.

Pour l'ACES

- Élaborer une série de webinaires sur l'enseignement supérieur autochtone (méthodologies autochtones, pratiques de supervision judicieuses, expériences d'étudiant·e·s des cycles supérieurs, etc.).
- Élaborer des lignes directrices nationales ou une formation de sensibilisation pour les établissements d'enseignement supérieur afin que les Aîné·e·s et les

Gardiennes du savoir culturel puissent participer aux comités d'examen et de supervision de thèse.

- Sonder les membres de l'ACES pour trouver et faire connaître des exemples de politiques et de pratiques qui favorisent l'enseignement supérieur autochtone.
- Commanditer des séances qui présentent des exemples de pratique et de politique lors des congrès annuels.

Appel à l'action n° 5 Élaborer des politiques d'enseignement supérieur autochtone éclairées

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Consulter les dirigeants des programmes d'études autochtones et d'autres programmes, ainsi que les présents sur le campus au sujet des nouveaux enjeux et des pratiques prometteuses.
- Élaborer des partenariats avec les communautés autochtones locales pour définir leurs besoins immédiats et solliciter une supervision stratégique de leur part.

Pour l'ACES

- Établir des liens internationaux et échanger avec les systèmes d'enseignement supérieur d'autres pays au sujet de leurs réussites, de leurs défis et de leurs programmes.
- Cerner les obstacles et les possibilités concernant l'accès et la réussite des études supérieures autochtones dans les zones rurales et nordiques.

Thème III. Soutenir l'enseignement supérieur autochtone sur le long terme

Appel à l'action n° 6 Recenser les systèmes institutionnels existants et collaborer avec eux; créer et maintenir de nouvelles discussions

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Créer un conseil consultatif sur l'enseignement supérieur autochtone ou collaborer avec les comités ou les conseils de (ré)conciliation universitaires existants.
- Élaborer un cadre et un plan d'action pour l'enseignement supérieur autochtone, et suivre et rendre compte des progrès réalisés.
- Créer et mettre en place des mécanismes de partage, de dialogue et de collaboration entre les programmes d'enseignement supérieur des campus.
- Tenir des discussions de façon continue au sein des campus sur les voies relatives à l'autochtonisation, à la décolonisation et à la (ré)conciliation.

Pour l'ACES

- Créer un mécanisme (par exemple, un comité permanent qui rend compte au conseil d'administration de l'ACES) pour soutenir les actions, le dialogue et le partage de recommandations sur l'enseignement supérieur autochtone au Canada.

Appel à l'action n° 7 Répartir les efforts liés à l'enseignement supérieur autochtone

Pour les établissements d'enseignement supérieur

- Répartir les efforts consacrés à l'enseignement supérieur autochtone entre les membres des facultés et du corps enseignant pour éviter de surcharger le personnel autochtone et les centres étudiants autochtones.
- Mettre sur pied un réseau d'ancien·ne·s élèves à des fins d'apprentissage et de partage.
- Créer et mettre en place des mécanismes de partage, de dialogue et de collaboration entre les programmes d'enseignement supérieur des campus.
- Tenir des discussions de façon continue au sein des campus sur les voies relatives à l'autochtonisation, à la décolonisation et à la (ré)conciliation.

Pour l'ACES

- Lancer une discussion à l'échelle du système pour déterminer comment les établissements d'enseignement supérieur peuvent contribuer plus activement et efficacement à la promotion de l'autochtonisation, de la décolonisation et de la (ré)conciliation.
- Créer une plateforme permettant aux établissements d'enseignement supérieur de partager les réussites et les difficultés relatives à leurs parcours d'autochtonisation, de décolonisation et de (ré)conciliation.

Appel à l'action n° 8 Préparer les nouveaux·elles dirigeant·e·s à travailler dans l'enseignement supérieur autochtone

Pour les établissements d'enseignement supérieur et l'ACES

- Créer des programmes de leadership pour former les administrateur·rice·s universitaires autochtones des facultés et des programmes d'études de cycle supérieur.

Références

ACDE, 2010 - Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation. *Accord on Indigenous education*, Vancouver, C.-B., ACDE.

Archibald, Hare, 2021 - ARCHIBALD, J.QQX et J. HARE. « Thunderbird is rising: Indigenizing education in Canada. », dans A. H. Graham, Katherine et D. Newhouse (réd.), *Sharing the land, sharing a future. The legacy of the Royal Commission on Aboriginal Peoples*, University of Manitoba Press, p. 133-166.

Braith, Reimer et Archibald, 2020 - BRAITH, M., M. REIMER et J.QQX ARCHIBALD. *Reconciliation in Canadian Indigenous graduate education: Report for the Canadian Association for Graduate Studies*, Association canadienne pour les études supérieures. Adresse : <https://secureservercdn.net/45.40.150.136/bba.0c2.myftpupload.com/wp-content/uploads/2022/05/CAGS-Report-September-2020-FINAL.pdf>

ACES - Association canadienne pour les études supérieures. *Association canadienne pour les études supérieures : Plan stratégique 2016-2021*. Adresse : <https://www.cags.ca/documents/highlites/CAGS%20strategic%20plan%20concept%20FR%20WEB.pdf>

Garneau, 2016 - GARNEAU, D. « Imaginary spaces of conciliation and reconciliation: Art, curation, and healing. », dans Keavy, M., et D. Robinson (réd.), *Arts of engagement: Taking aesthetic action in and beyond the Truth and Reconciliation Commission of Canada*, Wilfrid Laurier University Press, p. 21-41.

Gaudry et Lorenz, 2018 - GAUDRY, A. et D. LORENZ. « Indigenization as inclusion, reconciliation, and decolonization: Navigating the different visions for Indigenizing the Canadian academy », *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, vol. 14, n° 3, p. 218–227. Adresse : <https://doi.org/10.1177/1177180118785382>

Johnson, 2016 - JOHNSON, S. « Indigenizing higher education and the calls to action: Awakening to personal, political, and academic responsibilities », *Canadian Social Work Review*, vol. 33, n°1, p. 133–139. Adresse : <https://doi.org/10.7202/1037096ar>

Kimmerer, 2013 - KIMMERER, R.W. *Braiding Sweetgrass: Indigenous wisdom, scientific knowledge, and the teachings of plants*, Milkweed Editions.

Kirkness, 2013 - KIRKNESS, V.J. *Creating space: My life and work in Indigenous education*, University of Manitoba Press.

MacDonald, 2016 - MACDONALD, M. « Indigenizing the academy », *University Affairs* (6 avril 2016). Adresse : <https://www.universityaffairs.ca/features/feature-article/indigenizing-the-academy/>

Mzinegiizhigo-kwe Bédard, 2018 - MZINEGIIZHIGO-KWE BÉDARD, R.E. « “Indian in the cupboard” lateral violence and Indigenization of the academy », dans Cho, C., J. Corkett et A. Steele (éd.), *Exploring the toxicity of lateral violence and microaggressions*, Palgrave Macmillan, Cham. Adresse : https://doi.org/10.1007/978-3-319-74760-6_5

FNI, 1972 - Fraternité des Indiens du Canada. *La maîtrise indienne de l'éducation indienne*. Déclaration de principe présentée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Pidgeon, 2016 - PIDGEON, M. « More than a checklist: Meaningful Indigenous inclusion in higher education », *Social Inclusion*, vol. 4, n° 1, p. 77–91. Adresse : <https://doi.org/10.17645/si.v4i1.436>

CRPA, 1996 - Commission royale sur les peuples autochtones. *Rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones. Volume 3 – Vers un ressourcement*, Canada Communications Group.

CVR, 2015 - Commission de vérité et de réconciliation du Canada. *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada*. Adresse : <https://nctr.ca/a-propos/histoire-de-la-cvr/site-web-de-la-cvr/?lang=fr>

ONU, 2007 - Organisation des Nations Unies. *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. Adresse : https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf

UC, 2015 - Universités Canada. *Principes d'Universités Canada en matière d'éducation des Autochtones*. Universités Canada, porte-parole des universités canadiennes. Adresse : <https://www.univcan.ca/wp-content/uploads/2015/11/principes-en-matiere-deduction-des-autochtones-juin-2015.pdf>

Waterman, Lowe et Shotton, 2018 - WATERMAN, S., S. LOWE et H. SHOTTON (éd.). *Beyond access: Indigenizing programs for Native American student success*, Stylus Publishing, S. A. R. L..

ⁱ Le terme « Autochtone » est le terme privilégié qui sera utilisé dans ce rapport. La majuscule sera utilisée pour désigner les Autochtones, et la minuscule sera utilisée dans les tournures adjectivales. Cependant, si le « a » minuscule est utilisé dans des citations pour désigner les Autochtones, nous utiliserons le style de mise en forme d'origine. D'autres termes comme « aborigène » et « indien » seront employés dans les passages consacrés à leur utilisation. Dans ce rapport, des images représentant des

plans d'eau dans divers environnements sont utilisées comme symbole pour représenter la nature distincte de l'enseignement supérieur autochtone au Canada, mais également pour évoquer la possibilité de relier les écoles supérieures entre elles.

ⁱⁱ Voir le site Web de l'ACES : <https://cags.ca/non-classifiee/appele-a-laction-pour-contrer-le-racisme-dans-les-universites-et-par-la-formation-aux-cycles-superieurs/?lang=fr>

ⁱⁱⁱ Les auteures de ce rapport de recherche (Mmes Braith, Reimer et Archibald) nous ont donné la permission d'adapter et d'inclure certaines sections dans le rapport du Groupe de travail sur la (ré)conciliation. Visitez la page <https://secure-servercdn.net/45.40.150.136/bba.0c2.myftpupload.com/wp-content/uploads/2022/05/CAGS-Report-September-2020-FINAL.pdf> pour consulter le rapport de recherche.

^{iv} Le terme « (ré)conciliation » est bien connu de la société canadienne, mais il est inexact. Il fait référence au rétablissement de relations amicales qui n'ont jamais existé. Le terme « conciliation », en revanche, renvoie plutôt au fait d'agir en tant que médiateur·rice entre deux personnes ou groupes en conflit. Nous avons choisi d'ajouter des parenthèses pour souligner cette distinction et pour reconnaître que, si le passé ne nous offre rien qui puisse nous guider vers l'avenir, nous devons construire quelque chose de nouveau, et nous préparer à faire des erreurs qui seront autant de moments d'apprentissage en cours de route.

CAGS ACES **60**  1962–2022